

Madame, Monsieur, bonjour,

Tout d'abord, je vous remercie pour votre démarche !

Réponse question n°1 :

Notre priorité sera de garantir la sécurité, la continuité et le confort des déplacements à pied et à vélo tout au long de l'année. Nous développerons un réseau cyclable cohérent, continu et clairement identifié, en privilégiant les pistes séparées physiquement de la circulation automobile sur les axes les plus fréquentés. Les carrefours seront sécurisés, les traversées piétonnes améliorées, et l'éclairage renforcé pour favoriser les déplacements en période hivernale.

Nous mettrons en place un plan d'entretien annuel des aménagements cyclables et piétons, incluant le nettoyage régulier et la réparation rapide des dégradations. Le stationnement sécurisé des vélos sera développé à proximité des commerces, des équipements publics et des transports en commun.

Réponse question n°2 :

La mobilité ne s'arrête pas aux limites administratives. Nous travaillerons étroitement avec les communes voisines et l'intercommunalité afin d'élaborer un schéma cyclable partagé, garantissant la continuité des aménagements d'une commune à l'autre.

Réponse question n°3 :

Le partage apaisé de l'espace public repose d'abord sur la clarté et la cohérence des aménagements. Nous privilégierons une séparation nette entre trottoirs, pistes cyclables et chaussées lorsque la configuration le permet. La signalétique et le marquage au sol seront renforcés afin de rendre les usages explicites. Enfin, nous mettrons en place des temps réguliers de concertation avec les habitants et les commerçants afin d'anticiper les difficultés et d'ajuster les aménagements si nécessaire. La prévention et le dialogue seront privilégiés pour garantir un espace public apaisé.

Réponse question n°4 :

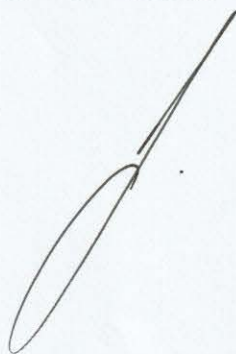
Les associations et collectifs d'usagers sont des partenaires essentiels de la politique de mobilité. Leur expertise d'usage et leur connaissance du terrain sont précieuses pour concevoir des aménagements efficaces. Un soutien logistique et financier pourra être apporté aux initiatives locales (ateliers d'auto-réparation, vélo-écoles, événements de promotion du vélo). Nous souhaitons instaurer un partenariat durable, fondé sur la co-construction, la transparence et le suivi partagé des engagements pris.

L'ensemble de ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre plan global de circulation ainsi que notre plan global de réhabilitation de nos voiries.

Des efforts importants doivent être mis en œuvre par la future municipalité pour fluidifier, sécuriser et diversifier la mobilité dans notre ville.

Je reste à votre disposition pour en discuter.

Bien à vous

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop followed by a short horizontal stroke.